

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Public Works and Government Services / Travaux  
publics et services gouvernementaux  
Kingston Procurement  
Des Acquisitions Kingston  
86 Clarence Street, 2nd floor  
Kingston  
Ontario  
K7L 1X3  
Bid Fax: (613) 545-8067

**Request For a Standing Offer  
Demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)  
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and  
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer  
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et  
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,  
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés  
énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services / Travaux publics  
et services gouvernementaux  
Kingston Procurement  
Des Acquisitions Kingston  
86 Clarence Street, 2nd floor  
Kingston  
Ontario  
K7L 1X3

<b>Title - Sujet</b> Tuyaux hydrauliques, raccords,serti	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0125-14AAS2/A	<b>Date</b> 2014-08-19
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0125-14AAS2	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$KIN-525-6401
<b>File No. - N° de dossier</b> KIN-4-42008 (525)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-09-29</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Matende, Robinah	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> kin525
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613)545-8064 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613)545-8067
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE WCE/86 Airfield Systems & Utilities 8 St. Jean Ave. Bldg. 291 ASTRA Ontario KOK3W0 Canada	
<b>Security - Sécurité</b> This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b>	<b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0125-14AAS2/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

KIN-4-42008

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin525

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-14AAS2

---

**VOIR CI-JOINT**

---

## TABLE DES MATIÈRES

### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Introduction
2. Sommaire
3. Compte rendu

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS**

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des offres
3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes
4. Lois applicables

### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES**

1. Instructions pour la préparation des offres

### **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection
3. Produits équivalents

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

### **PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

#### **A. OFFRE À COMMANDES**

1. Offre
2. Exigences relatives à la sécurité
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée de l'offre à commandes
5. Responsables
6. Utilisateurs désignés
7. Instrument de commande
8. Limite des commandes subséquentes
9. Ordre de priorité des documents
10. Attestations
11. Lois applicables

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0125-14AAS2/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0125-14AAS2

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
KIN-4-42008

Buyer ID - Id de l'acheteur  
kin525  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

1. Besoin
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Paiement
5. Instructions pour la facturation
6. Assurances

**Liste des annexes :**

- Annexe A - Besoin
- Annexe B - Base de paiement
- Annexe C - Formulaire de rapport de l'offre à commandes

---

**TITRE: RACCORDS HYDRAULIQUES, BOYAUX, SERTISSURES, JAUGES**

**PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**1. Introduction**

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent:
- 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
- 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement et toute autre annexe.

**2. Sommaire**

**(i) Besoin**

Demande de propositions en vue d'une offre à commandes individuelle et régionale (OCIR) pour la fourniture et la livraison de nouveaux (et non reconditionnés ou reconstruits) tuyaux et raccords, et de nouvelles sertissures et jauges hydrauliques, entre autres, tel qu'il est indiqué à l'Appendice «B», Base de paiement, pour le ministère de la Défense nationale (MDN), 8<sup>e</sup> Escadre Trenton, à Trenton, en Ontario.

L'offre à commandes sera en vigueur de la date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'au 31 octobre 2018

La Couronne se propose d'attribuer une offre à commandes subséquentement à la présente demande d'offre à commandes

Les offrants doivent fournir une liste de noms ou toute autre documentation connexe, selon les besoins, conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006.

---

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

**(ii) Le ministère client et les utilisateurs désignés**

L'OCIR ne pourra être utilisée que par la Ministère de la Défense nationale

1. 86<sup>e</sup> Unité de soutien d'aérodrome;
2. 80<sup>e</sup> Escadre, Escadron de génie construction à Trenton, en Ontario.

**3. Compte rendu**

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

**PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS**

**1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans [le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2014-06-26) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2006, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours  
Insérer : quatre-vingt dix ( 90) jours

**2. Présentation des offres**

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

**3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le

---

Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

#### 4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

#### 1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre financière (1 copie papier)

Section II: attestations (1 copie papier).

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

---

### **Section I : Offre technique**

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

### **Section II : Offre financière**

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement . Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

### **Paiement par carte de crédit**

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a)  les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA \_\_\_\_\_  
Master Card \_\_\_\_\_

- b)  les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

### **Section III: Attestations**

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

## **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **1. Procédures d'évaluation**

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

#### **1.1 Évaluation financière**

- (a) On examinera chaque offre reçue pour déterminer si elle répond aux exigences obligatoires indiquées. Les offres qui ne répondront pas à chacune des exigences obligatoires seront considérées comme non conformes. Les offres qui répondront aux exigences obligatoires feront l'objet d'une évaluation financière.
- (b) Il est obligatoire que la base de paiement soit dûment remplie. Les bases de paiement qui n'auront pas été remplies entièrement seront considérées comme irrecevables et seront rejetées d'emblée. Tous les prix doivent être fournis conformément aux unités de distribution précisées dans le document d'invitation à soumissionner et ne doivent être changés d'aucune manière.

- 
- (c) Le prix de l'offre sera évalué en devises canadiennes, taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée exclue, destination FAB. Les droits de douane et les taxes d'accises canadiens sont inclus.
- (d) Pour obtenir le prix calculé, on doit multiplier le prix unitaire de l'offrant par l'utilisation estimative applicable. Le prix évalué de l'offrant sera la somme du prix calculé de l'offrant pour chaque article et toutes les périodes d'établissement de prix

**1.2.1** Clause du Guide des CCUA M0222T (2013-04-25) Évaluation du prix

**1.2.2** Clause du Guide des CCUA C2000C (2007-11-30) Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

## **2. Méthode de sélection**

**2.1** Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

## **3.0 Produits équivalents**

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
  - a. indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
  - b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
  - c. fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
  - d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
  - e. indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
  - a. la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
  - b. le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions

---

## PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

### 1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

#### 1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - offre, des instructions uniformisées [2006](#). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

#### 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires admissibilité limitée](#) » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) - Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires admissibilité limitée](#) » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

## PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### A. OFFRE À COMMANDES

#### 1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

#### 2. Exigences relatives à la sécurité

Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

---

### 3. **Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-d'achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 **Conditions générales**

2005 (2014-06-26), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

#### 3.2 **Offres à commandes - établissement des rapports**

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe "C". Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

(Si une autre période de référence est utilisée, supprimer la répartition des trimestres indiquée ci-dessous et définir la période de référence appropriée.)

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;

Deuxième trimestre : du 1er janvier au 31 mars;

Troisième trimestre : du 1er avril au 30 juin;

Quatrième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 10 jours civils suivant la fin de la période de référence.

### 4. **Durée de l'offre à commandes**

#### 4.1 **Période de l'offre à commandes**

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées de la date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'au 31 octobre 2018.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0125-14AAS2/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0125-14AAS2

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
KIN-4-42008

Buyer ID - Id de l'acheteur  
kin525  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## 5. Responsables

### 5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Robinah Matende  
Titre : Spécialiste en approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Adresse : 86 rue Clarence  
Kingston, Ontario K7L 1X3  
Téléphone : 613- 545-8064  
Télécopieur : 613- 545- 8067  
Courriel : [robinah.matende@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:robinah.matende@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

### 5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est : (*à fournir à la date d'attribution de l'offre à commandes*)

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

### 5.3 Représentant de l'offrant

(*Compléter ou supprimer, s'il y a lieu.*)

#### Renseignements généraux:

Nom: \_\_\_\_\_  
Téléphone. \_\_\_\_\_  
Facsimile No.: \_\_\_\_\_  
Télécopieur: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_

#### Suivi de livraison:

Nom: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_

---

Télécopieur: \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_

## 6. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est le Service correctionnel du Canada (Établissement de Bath, Complexe de l'Établissement de Matsqui, Établissement de Westmorland, Établissement de Sainte-Anne-des-Plaines, Établissement de Bowden)

## 7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes* ou une version électronique.

## 8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser **15000,00\$** (taxes applicables incluses).

## 9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2014-06-26), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2014-06-26) Conditions générales - biens (complexité moyenne), s'appliquent et font partie intégrante du contrat ;
- e) l'Annexe A, Besoin;
- f) l'Annexe B, Base de paiement
- g) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_

## 11. Attestations

### 11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

## 12. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

---

## B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

### 1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

### 2. Clauses et conditions uniformisées

#### 2.1 Conditions générales

2029 (2014-06-26), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 13, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2014-06-26) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

### 3. Durée du contrat

#### 3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

### 4. Paiement

#### 4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans l'annexe B. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### 4.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

#### 4.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

#### 4.4 Paiement par carte de crédit

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_. (*cartes de crédit acceptables seront ajoutées au moment de l'émission*).

---

**5. Instructions pour la facturation**

**5.1** L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

**5.2** Les factures doivent être distribuées comme suit:

(a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

(b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

(c) Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.

**6. Assurances**

Clause du Guide des CCUA G1005C (2008-05-12), Assurances

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0125-14AAS2/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0125-14AAS2

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
KIN-4-42008

Buyer ID - Id de l'acheteur  
kin525  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## ANNEXE « A »

### BESOIN

L'entrepreneur fournira et livrera (au besoin) de nouveaux (et non reconditionnés ou reconstruits) tuyaux et raccords, et de nouvelles sertissures et jauges hydrauliques, entre autres, tel qu'il est indiqué à l'Appendice « B », Base de paiement, pour le ministère de la Défense nationale (MDN), 8<sup>e</sup> Escadre Trenton, à Trenton, en Ontario.

Pièces équivalentes : Les pièces équivalentes seront acceptées si elles respectent les mêmes spécifications que les produits indiqués à l'annexe B puisque ces pièces sont utilisées sur les dispositifs d'arrêt en cas d'urgence et qu'elles doivent résister à la grande pression correspondant à cet équipement.

BFC Trenton doit recevoir les articles stockés dans les 7-jours suivant la réception d'une commande subséquente à l'offre à commandes qui en découle.

Les articles non stockés doivent être reçus dans les 14-jours suivant la réception d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les utilisateurs désignés peuvent exiger la livraison et/ou, en fonction des exigences opérationnelles, peuvent venir chercher des pièces détachées, au besoin

POINT DE LIVRAISON		
<b>Ministère de la Défense D-1</b> 7 DAFC – Section de la réception BFC Edmonton, Bât. 236 195 <sup>e</sup> Avenue et 92 <sup>e</sup> Rue Edmonton (Alberta) T5J 4J5 CANADA	<b>Ministère de la Défense D-1</b> 25 DAFC Montréal - Réception 6363, rue Notre Dame Est Montréal (Québec) H1N 2E9 CANADA	<b>Ministère de la Défense nationale</b> 86 <sup>e</sup> Escadrille des services publics et des systèmes d'aérodrome (ESPSA) 8, av. St. Jean, Bât. 291 8 <sup>e</sup> Escadre Trenton Astra (Ontario) K0K 3W0

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0125-14AAS2/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0125-14AAS2

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
KIN-4-42008

Buyer ID - Id de l'acheteur  
kin525  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## ANNEXE « B »

### BASE DE PAIEMENT

**Les prix doivent être tout compris en devises canadiennes, DDP Incoterms 2000, TPS ou TVH en sus**

**Période :**

1<sup>re</sup> année : 2014 à 2015

2<sup>e</sup> année : 2015 à 2016

3<sup>e</sup> année : 2016 à 2017

4<sup>e</sup> année : 2017 à 2018

**Usage prévu**

L'usage prévu figurant dans la présente annexe est inclus dans le but de permettre au Canada d'évaluer les propositions et ne constitue qu'une estimation. Aucune estimation figurant dans la présente demande d'offre à commandes ne constitue un engagement de la part du gouvernement du Canada.

**FOURNIR LE PRIX UNITAIRE POUR TOUS LES ARTICLES FIGURANT DANS LA BASE DE PAIEMENT (SE REPORTER À LA PIÈCE JOINTE CI-DESSOUS)**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0125-14AAS2/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0125-14AAS2

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
KIN-4-42008

Buyer ID - Id de l'acheteur  
kin525  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**ANNEXE « C »**

**Formulaire de rapport de l'offre à commandes**

Veillez faire parvenir par télécopieur au responsable de l'offre à commandes nommé dans les présentes.

Veillez utiliser le numéro de l'offre à commandes inscrit à la rubrique « Objet », et indiquer clairement :

- le numéro d'offre à commandes pour laquelle les données sont soumises;
- la période pendant laquelle les données ont été accumulées (dates de début et de fin);
- le Ministère pour lequel l'offre à commandes a été lancée;
- la date d'entrée en vigueur et la date d'échéance de l'offre à commandes;
- les dépenses totales à ce jour, par ministère.

Offre à commandes	(Inscrire le numéro de l'offre à commandes)	Date de début de l'OC (JJ/MM/AAAA)	Date de fin de l'OC (JJ/MM/AAAA)
Valeur totale à ce jour (\$)	Valeur totale pour la période du rapport (\$)	Date de début de la période du rapport (JJ/MM/AAAA)	Fin de la période visée par le rapport (JJ/MM/AAAA)
Ministère présentant la demande	Description du produit	Date de commande	Date de livraison Valeur de la commande (excluant la TVH)
Numéro de commande			

**La pièce jointe  
de l'Annexe « B »**

L'article	Numéro de pièce	Description des pièces	Fabricant	Utilisation estimative	Prix unitaire Année 1	Prix unitaire Année 2	Prix unitaire Année 3	Prix unitaire Année 4
1	62-2750	jauge de pression d'air 150 PSI 0.5"	AIRMAX	1				
2	2101-12-12	coude	PARKER	40				
3	2102-04-04	coude	PARKER	40				
4	2102-8-8	coude (raccord, hydraulique)	PARKER	1				
5	2103-06-06	coude	PARKER	40				
6	2406-12-06	reducteur	BRENNAN	80				
7	2503-06-06	coude	PARKER	80				
8	2503-08-10	adaptateur	PARKER	2				
9	2503-10-10	coude, tube vers bossage	PARKER	2				
10	2503-12-12	coude	PARKER	40				
11	2507-8-12	raccord, hydraulique	PARKER	4				
12	3103-12-12	coude 45 degre	PARKER	80				
13	4050-4	coupleur rapide, femelle	PARKER	2				
14	4050-5	coupleur	PARKER	1				
15	5404-06-06	graisseur	BRENNAN	40				
16	5502-04-06	coude	BRENNAN	40				
17	6601-12-12	filetage 3/4"	PARKER	2				
18	6602-12-12	coupleur	PARKER	2				
19	8010-4	coupleur rapide, male	PARKER	2				
20	8010-5	graisseur	PARKER	1				
21	9500-04	adaptateur	ADAPTALL	1				

22	5010010	module d'affichage mdm	PARKER	1					
23	88C-082-PFD	sertir fin	PARKER	2					
24	0101-12-12	graisseur	PARKER	40					
25	0101-12-16	raccord	PARKER	1					
26	0102-16-12	raccord	PARKER	1					
27	0103-4-6	adaptateur	PARKER	20					
28	0203-4-6	adaptateur de calibrage	PARKER	20					
29	033X-12	croix	PARKER	40					
30	0502-20-16	raccord	PARKER	2					
31	0503-16-16	adaptateur	PARKER	1					
32	0503-6-6	adaptateur	PARKER	60					
33	053T-6-6	tee	PARKER	40					
34	0603-12-6 C/W 06B- 12	demultiplicateur	PARKER	80					
35	10143-24-24	setir raccord	PARKER	1					
36	10143-6-6	setir raccord	PARKER	2					
37	10155-4-4	raccord de sertissage	PARKER	2					
38	10255-4-4	raccord de sertissage	PARKER	3					
39	106-12-12	setir raccord	PARKER	1					
40	10643-16-16	setir raccord	PARKER	2					
41	10643-24-24	setir raccord	PARKER	3					
42	10653-6-6	setir raccord	PARKER	2					
43	10655-4-4	raccord de sertissage	PARKER	3					
44	10655-5-4	raccord de sertissage	PARKER	2					
45	10671-16-16	setir raccord	PARKER	2					
46	10843-12-12	setir raccord	PARKER	2					
47	10C40MXS	adaptateur	PARKER	2					
48	11343-12-12	setir raccord	PARKER	1					

49	12 CBU-S	coude	PARKER	40					
50	12 F5BU-S	adaptateur	PARKER	40					
51	12-G2	tuyau hydraulique	GATES	12					
52	12G2-12G-12FJX-10 OAL	tuyauterie flexible	GATES	12					
53	12G2-12G-12FJX-15 OAL	tuyauterie flexible	GATES	12					
54	12G2-12G-12FJX- 12MPX90-135 OAL	tuyauterie flexible	GATES	12					
55	16 C5BU-S	coude	PARKER	40					
56	16 CBU-S	coude	PARKER	40					
57	1699PMT-10-8	approprié de l'air 5/8 90 degre	PARKER	1					
58	1J943-8-8	setir raccord	PARKER	1					
59	1JC943-8-8	setir raccord	PARKER	1					
60	201-20	tuyau	PARKER	1					
61	209P-8-4	douille	PARKER	1					
62	223T-4-6	tee	PARKER	40					
63	2501-06-06-FG	coude	BRENNAN	40					
64	2503-12-12-FG	coude 45 degre	BRENNAN	80					
65	2602-06-06-04-FG 3/8 TUBE	tee	BRENNAN	40					
66	ASSEMBLY	JIC Flare 2-3/16"	PARKER	40					
67	301-12	tuyau hydraulique	PARKER	12					
68	3503-16-16	adaptateur	PARKER	1					
69	381-12	tuyau hydraulique	PARKER	1					
70	381-16	tuyau hydraulique	PARKER	1					
71	381-24	tuyau	PARKER	3					
72	381-6	hydraulique ligne(3/8" DIA x15" de long avec 3/8 "NPT male FTGS 5000 PSI	PARKER	30					

73	381-8 40.901 3000 PSI/KPA SSRF MIP C/W -40 FILL	tuyau	PARKER	6.5					
74		jauge pas de shok	NO-SHOK	20					
75	452-1/4NPT-S-27-6	clapet antiretour	PARKER	40					
76	520-N-4	tuyau non metallique	PARKER	2					
77	5213-001 RPM 1:1 RATIO (0-24)	jauge	JONES (SCHULZE)	20					
78	5500-12-12-FG	coude	BRENNAN	40					
79	62.6660 0-300 PSI MTG LIQFILL	jauge 2 12"	AIRMAX	40					
80	62-6540	jauge, liquide GPL 63- 60 P-	AIRMAX	1					
81	6400-06-06-O	adaptateur	BRENNAN	40					
82	6801-06-06-NWO-	coude	BRENNAN	40					
83	6801-10-06-NWO-	adaptateur	BRENNAN	40					
84	6801-10-10-NWO-	montage avec joint torique et roundelle	BRENNAN	2					
85	6801-12-12-NWO-	coude	BRENNAN	40					
86	6804-06-06-06- NWO-FG	tee	BRENNAN	40					
87	6901-08-12-NWO-	raccord, hydraulique	BRENNAN	1					
88	6-FF50X-S	adaptateur	PARKER	40					
89	6G2-6G-4MP-3FJX- 59-OAL	tuyauterie flexible	GATES	12					
90	6G2-6G-6FJX-19 OAL	tuyauterie flexible	GATES	12					

91	6G2-6G-6FJX-28 OAL	tuyauterie flexible	GATES	12					
92	6G2-6G-6FJX905- 6FJX-12.50 OAL	tuyauterie flexible	GATES	12					
93	AUFF	tuyau (jauge-croix)	GATES	30					
94	6G2-6G-6FJX90S- 6FJX-29.625 OAL	tuyauterie flexible	GATES	12					
95	6G2-6G-6FJX90S- 6FJX-5.75 OAL	tuyauterie flexible	GATES	12					
96	7202-10-08-NWO- FG	adaptateur	BRENNAN	40					
97	772TC-16	tuyau	PARKER	12					
98	881-20	tuyau d'aspiration1 1/4" ID	PARKER	4					
99	881-24	tuyau	PARKER	3					
100	9500-16	joint colle	ADAPTALL	1					
101	96211-BB5	commutateur barksdale	BARKSDALE	3					
102	BLY01	Krimp fin 1/4 - 3/4	IRP	2					
103	C2501-12-12-FG	coude	BRENNAN	40					
104	C2501-16-16	coude	BRENNAN	40					
105	C6400-12-12-0	adaptateur	BRENNAN	40					
106	C6400-16-16-0	coude	BRENNAN	40					
107	CAY-1.5	tuyau, contramine 1.5" DA 300 PSI	IRP	25					
108	CGAA-4	4" kamlock homme Type A	IRP	2					
109	F831-01-06-4-6-6- 59"	tuyau flexible	PARKER	30					
110	F381-06-06-12-12- 12-10"	tuyau flexible	PARKER	30					

111	F381-06-06-12-12-12-15"	tuyau flexible	PARKER	30					
112	F381-06-06-6-8-6-19"	tuyau flexible	PARKER	30					
113	F381-06-06-6-6-6-28"	tuyau flexible	PARKER	30					
114	F381-06-12-13.5"	tuyau flexible	PARKER	30					
115	F381-06-39-6-6-6-12.5"	tuyau flexible	PARKER	30					
116	F381-06-39-6-6-6-27.5"	tuyau de jauge de croix	PARKER	30					
117	F381-06-39-6-6-6-29.625"	tuyau flexible	PARKER	30					
118	F381-06-39-6-6-6-5.75"	tuyau flexible	PARKER	30					
119	F381-C9-C9-10-10-6	tuyau	PARKER	1					
120	F800S	soupape	PARKER	1					
121	FA-LFP210-E-G	pression manometrique	SPAN	3					
122	FF-251-6FO	coupler	PARKER	40					
123	FF-252-6FO	graisseur	PARKER	40					
124	FR-25	bouchon anti-poussiere	PARKER	80					
125	K-7042	contril hydraulique de soupape #25P	GRESEN	1					
126	LPG-63-100-P	pression manometrique	AIRMAX	3					
127	LPG-63-300-P	jauge	AIRMAX	1					
128	LPG-63-5000-S	jauge	AIRMAX	1					
129	LPG-63-600-S	jauge	AIRMAX	1					
130	LPG-63-60-P	jauge liquide	AIRMAX	1					

131	PD242		joint coupleur rapide, tuyau femelle	PARKER	20				
132	PD343		graisseur	PARKER	20				
133	PRF-16		4" printemps collier de serrage	IRP	2				
134	RM04-MJ06		raccord droit 3/8 x 1/4 BSPP JIC	ADAPTALL	1				
135	SAD1511-160PSI		jaug	AIRMAX	1				
136	SAD2012-300PSI		adaptateur de calibrage	AIRMAX	40				
137	SES-5-10-N12		reniflard	STAUFF	40				
138	SLW-20		verre de vue, acier 1-1/4	STAUFF	40				
139	XV500P-16		soupape #1	PARKER	1				
140	0740-7		jaug visuelle	Apache Corp	40				
141	60004-043		commutateur reed	LinTech	250				